



## Coupon-réponse - Appel à cotisations

Pour que les adhésions soient effectives, il faut fournir impérativement :

- copie de la partie supérieure du dernier **relevé RSI** ou Maison des Artistes 2009
- copie de **l'assurance responsabilité civile professionnelle** pour les marchés 2009
- **photos** de la production pour les nouveaux adhérents
- une **enveloppe timbrée** à votre adresse pour ceux qui n'ont pas d'adresse internet.
- La cotisation s'élève à **33 €**. L'adhésion est valable du 01 mars 2009 au 20 mars 2010. Au-delà du 20 mars 09 la cotisation sera majorée de 12 euros, elle passera donc à **45 euros**.

Nous vous rappelons qu'elle est obligatoire pour participer aux marchés, cependant elle ne garantit pas une participation systématique, le choix des participants se faisant par les organisateurs de chaque marché. Cette cotisation donne droit à une page personnelle sur le site Internet d'Argile **pour une durée d'un an**.

Merci de renvoyer votre chèque d'adhésion à l'ordre de « association argile » (un reçu peut vous être fourni sur demande) accompagné du coupon-réponse et des différents documents demandés au secrétariat d'argile **avant le 20/03/2009** à :

Lénora Le Berre Roussimel 56200 Glénac  
Tél : 06 48 13 84 25 / E-mail : lenoraleberre@wanadoo.fr

Vous avez changé d'adresse..... oui non

Nom..... prénom.....

Nom de l'atelier.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Numéro de téléphone..... portable..... Fax .....

e-mail.....

Siret.....

Numéro URSSAF.....

Code APE.....

Compagnie d'assurances.....

Numéro de contrat.....

Date :..... signature :